

Déclaration de la CFDT-UFETAM

au COSUI n°6 du 22 septembre 2026 du

Plan de Prévention Ministériel Renforcé (PPMR) pour les interventions sous circulation des agents des DIR

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

La sécurité des agents ne peut être une variable d'ajustement budgétaire.

Alors que les annonces de 54 milliards d'euros d'économies et de gel du point d'indice se multiplient, les agents sont sommés de faire plus avec moins.

Pourtant, sur le terrain, la réalité est tout autre :

- On leur reproche d'utiliser trois véhicules par intervention, alors qu'il s'agit d'une exigence de sécurité.
- On leur impose des consignes floues sur les interventions en BAU, sans leur donner les moyens de les appliquer.
- Hier encore, deux agents ont été blessés en DIRO lors d'une intervention. Nous attendons avec impatience les conclusions de l'enquête de la F3SCT locale, comme celles de toutes les autres enquêtes, afin d'alimenter ce COSUI. La CFDT insiste et réclame qu'une enquête soit systématiquement menée pour tout accident corporel. Dans cette DIR, je rappelle qu'aucune enquête n'a été menée concernant les quatre agents blessés en 2025 et que l'accident de l'agent blessé à la main en posant un cône en début d'année n'a pas été déclaré !

Les expérimentations actuelles ne sont pas à la hauteur des enjeux :

- Les dispositifs d'alerte ultime sont testés très partiellement dans certaines DIR, sans méthode comparative ni retour d'expérience partagé par les agents de terrain.
- Les agents ne peuvent donc pas évaluer objectivement des systèmes qu'ils n'ont jamais utilisés.

La CFDT propose une solution concrète :

- Afin de garantir des tests transparents et représentatifs, avec le budget dédié évoqué lors du précédent COSUI, nous demandons, par exemple, l'achat centralisé de neuf dispositifs (trois de chaque système) par les services centraux. On approche alors du million d'euros.
- Ces systèmes seraient :
 - ✓ déployés dans neuf DIR différentes pendant un an ;
 - ✓ testés par les mêmes agents dans chaque DIR, avec une rotation tous les deux mois ;
 - ✓ équipés uniquement de la signalisation et du système d'alerte, sans aménagement spécifique, afin d'éviter les biais locaux.

 **Résultat :** 27 CEI pourraient évaluer chaque système dans des conditions réelles et comparables.

La CFDT exige :

- ✓ Des moyens à la hauteur des risques : pas de compromis sur la sécurité.
- ✓ Des expérimentations transparentes et représentatives : pas de tests biaisés ou partisans.
- ✓ Un éclaircissement sur les instructions de non-intervention en BAU.
- ✓ La reconnaissance des efforts des agents. Où en est la reconnaissance du service actif ? Il ne peut y avoir de sécurité sans conditions de travail dignes.

Et nous rappelons nos propos : « **La sécurité ne se décrète pas depuis un bureau. Elle se construit avec les agents, en leur donnant les outils et le temps nécessaires.** »

- - - - -